

Champoz

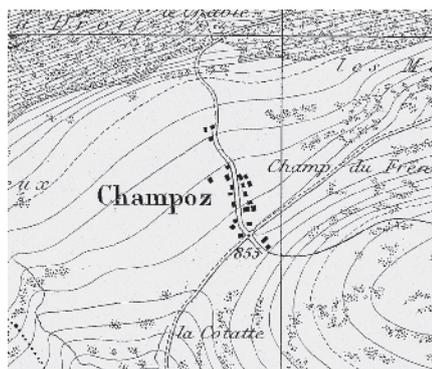
Commune de Champoz, district de Moutier, canton de Berne

ISOS
Ortsbilder®

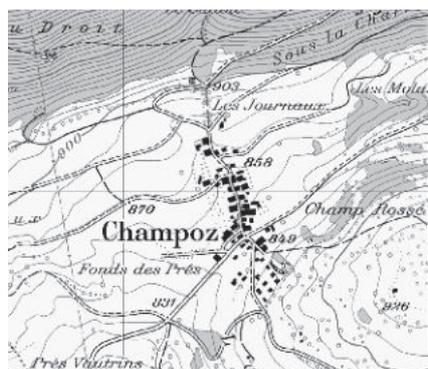


Photo aérienne 1972, © AFMH, Berne

Site extrêmement intact et homogène sur une terrasse au-dessus de la vallée industrialisée de la Birse. Structure simple: ruelle principale ascendante, légèrement en courbe, des deux côtés fermes jurassiennes avec pignon côté rue. Belle couronne d'arbres fruitiers.



Carte Siegfried 1873



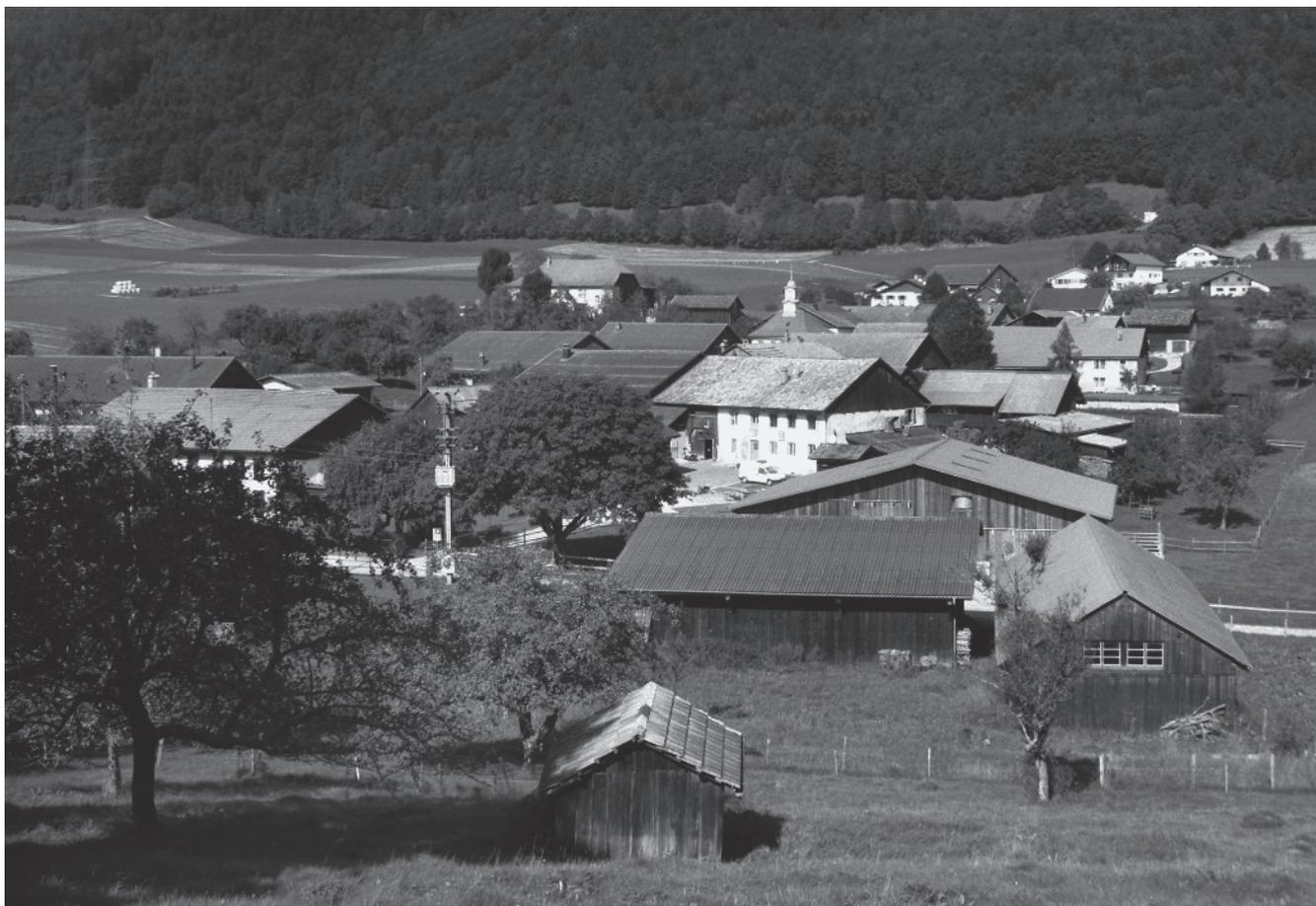
Carte nationale 1994

Village

⊗	⊗	⊗	Qualités de la situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

Champoz

Commune de Champoz, district de Moutier, canton de Berne



1



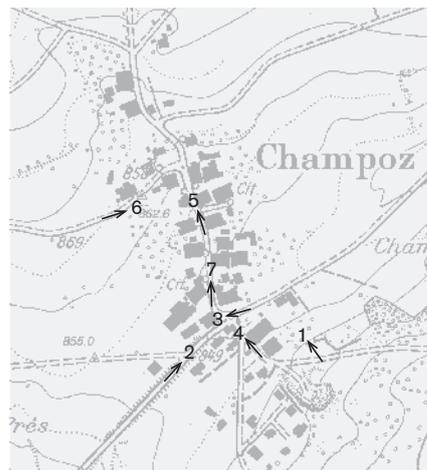
2



3 Place du village



4 Grand-Rue



Direction des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2006: 1-7



5 Ecole, vers 1850-60, clocheton vers 1890



6 Clos Vautier



7 Grand-Rue

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération rurale, noyau du village, structure à rue unique, la ruelle principale montant légèrement en courbe	A	×	×	×	A			1-7
EE	I	Côte du Droit, champs, prés et pâturages, limités en bordure supérieure par la forêt, vergers à proximité de l'agglomération; premier plan et arrière-plan du site	a			×	a			1,4,6
EE	II	Champs et pâturages en dessous du village, premier plan du site	a			/	a			2
PE	III	Lotissement de villas au sud du village, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			/	b			
PE	IV	Petite zone d'extension, à l'extrémité haute du vieux village	b			/	b			1
	1.0.1	Espace de la grand-rue, bordé de façades pignon alignées de façon presque régulière, et rythmé par des fontaines imposantes en calcaire ou reconstruites en béton						o		4,5,7
EI	1.0.2	Ecole/mairie, milieu 19 ^e s., petit cube avec toit en croupe et clocheton bizarre, vers 1890				×	A			5
	1.0.3	Ferme à l'écart de la rue principale, déb. 20 ^e s., le noyau de date plus ancienne; à côté, grenier daté de 1689						o		6
	1.0.4	Transformation mal adaptée d'une grange en habitation, fin 20 ^e s.							o	
	1.0.5	Ancienne laiterie, fin 19 ^e s., intégrée à la structure villageoise						o		
	0.0.6	Remises anciennes						o		1
	0.0.7	Deux granges-écuries récentes, de grand volume						o		1
	0.0.8	Place de sport avec hauts grillages, effet de césure spatiale vue depuis le bas						o		5
	0.0.9	Deux maisons jurassiennes indiquées déjà sur la carte Siegfried de 1876, mais fortement transformées ou reconstruites sur l'ancien emplacement au dessus du noyau villageois						o		
	0.0.10	Maison familiale, 3 ^e q. 20 ^e s., altérant l'espace de la grand-rue							o	

Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Le village est mentionné pour la première fois en 1365; Champo se trouverait situé, selon la tradition, au bord d'une ancienne route romaine conduisant de Pierre-Pertuis à Moutier, à travers Petit Champoz, un petit hameau à l'est de Champoz. Le village dépendait du monastère de Moutier-Grandval et constituait jusqu'en 1792, une partie de la principauté épiscopale de Bâle. Administrativement il appartenait à la mairie de Mallerey. Sur le plan ecclésiastique, il relevait avant et après la Réforme de la paroisse de Chalières desservie par le curé, puis le pasteur de Moutier; depuis 1746 il fait partie de la paroisse de Bévillard. En 1499, le village fut réduit en cendres par les Autrichiens. A la fin du 17^e siècle, ce fut une épidémie de peste qui le ravagea et, selon la tradition en usage à cette époque, il fut entièrement brûlé. La reconstruction du village se fit vers la fin du 17^e siècle sur un emplacement situé plus à l'ouest que le village précédent. La ferme la plus ancienne encore conservée est de 1685, le plus ancien grenier, de 1689. En 1800 un terrible incendie ravagea la partie médiane du village.

Après la fin de la principauté épiscopale de Bâle et le rattachement du Jura au canton de Berne en 1815, Champoz devint une commune indépendante du district de Moutier.

Sur la carte Siegfried de 1876, la structure actuelle du village se trouve déjà clairement indiquée; le fait que les constructions sont groupées de façon moins dense qu'aujourd'hui doit être attribué à des inexactitudes dans la reproduction cartographique, plutôt qu'à l'implantation de nouvelles constructions. En effet, le noyau du village se présente aujourd'hui encore comme une entité compacte et homogène. Exception faite de la laiterie et de quelques bâtiments secondaires, aucune nouvelle construction n'est venue s'ajouter à l'ensemble existant depuis l'impression de la carte en 1876.

Contrairement aux autres localités de la vallée, Champoz n'a pas subi d'industrialisation. Il est resté jusqu'à ce jour une commune à vocation essentielle-

ment agricole, même si de plus en plus d'habitants travaillent à l'extérieur. La baisse constante de la population depuis 1900 fut stoppée après 1980. Sur les 151 habitants actifs du village, un quart travaillait encore dans l'agriculture en l'an 2000.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Champoz est situé à l'écart de la vallée de Tavannes et de ses axes de communication ferroviaire et routier sur une terrasse du Droit de Moron, à une altitude moyenne de 850 m. L'extérieur du village est caractérisé par une silhouette compacte, entourée d'arbres fruitiers, de champs et de prés – le tout couronné par la forêt dense du Moron.

La structure du village est très simple et facilement lisible. Ceci est sans doute dû à la reconstruction du village au 18^e siècle et après l'incendie de 1800. Toute l'agglomération ancienne (1) est composée de deux rangées de fermes des deux côtés de la rue du village suivant la ligne de plus grande pente du versant. La particularité de cette rue est qu'elle monte légèrement, aussi bien au nord qu'au sud de la place du village. Celle-ci est en fait le seul embranchement, marquée par la présence d'une fontaine allongée au milieu et du café-restaurant Bellevue.

Les fermes jurassiennes caractéristiques avec leurs grands toits en bâtière faiblement inclinés s'alignent à distance presque régulière des deux côtés de la rue. En raison de l'orientation des faîtes – rigoureusement parallèles au versant – l'espace-rue se trouve délimité par un alignement de larges façades-pignon. Le fait que la ruelle forme une douce courbe en menant dans la partie haute vers l'école, augmente le charme de l'espace-rue. Les sept fontaines en pierre du 19^e siècle, qui ponctuent à distance régulière l'espace-ruelle, sont également d'une grande importance. Les espaces intermédiaires sont exceptionnellement intacts. L'harmonie des coloris, la gamme des tons blanc-gris-brun des maisons, est entrecoupée uniquement par le vert des bordures de prés et par le rouge des tuiles qui recouvrent la plupart des toits. Ici et là, on trouve également de l'éternit gris ondulé.

Seul bâtiment public du village, l'école de style néo-classique tardif, construite vers 1850–60 (1.0.2), se trouve bien intégrée dans la structure villageoise. Son clocheton dressé vers la fin du 19^e siècle sert de clocher d'église et met un accent singulier dans la structure homogène de la rue. Pour des raisons incompréhensibles, la façade de l'école a été, lors de la dernière rénovation, munie de fenêtres sans croisillons.

Les imposantes fermes datent pour la plupart du 18^e ou du début du 19^e siècle, les greniers en bois du 17^e et du 18^e siècle. Suite à un incendie survenu vers 1800, plusieurs constructions, au centre du village, portent les dates 1807 ou 1808. Plusieurs fermes se distinguent par leur qualité architecturale que matérialisent notamment des élégants encadrements de porte charrière en anse de panier dotés d'une clé millésimée. Plusieurs fermes ont subi des transformations plus ou moins profondes. Les fermes sont disposées selon une organisation rationnelle de l'espace: rue, accès, exploitation, verger et champs. Grâce à ses espaces intermédiaires encore intacts et des environnements vierges de toute construction, le village a conservé un caractère rural prononcé.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Tout doit être fait pour conserver le précieux capital esthétique des vergers. Les cultures à haute tige déterminent dans une forte mesure l'extérieur du site.

Pour toute intervention en matière de construction dans la substance bâtie historique, il faut consulter le recensement architectural édité par le canton et la commune. Des transformations, telles que celles subies par la ferme (1.0.4), au milieu de la ruelle principale doivent être évitées.

Pour la toiture des vieilles fermes, la tuile traditionnelle à emboîtement de couleur naturelle rouge est souhaitable.

Les avant-cours des fermes ne devraient pas être pavés d'éléments en pierre artificielle.

D'éventuelles nouvelles constructions devront être édifiées dans les deux nouveaux quartiers (II, III).

Il faut particulièrement veiller à la position des nouvelles constructions par rapport au noyau du village. L'une des habitations récentes par exemple, dont la façade donne sur le coude du virage supérieur de la rue, perturbe optiquement l'espace de la grand-rue (0.0.10).

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX/ Qualités de la situation

Les qualités de la situation se révèlent prépondérantes grâce à une situation en retrait, en contrebas de la lisière de la forêt, à un caractère rural prononcé et des environnements libres de constructions – contrairement aux autres villages de la vallée, fortement industrialisés.

XXX/ Qualités spatiales

Les qualités spatiales prépondérantes sont liées à la disposition simple de l'agglomération à rue unique, au tissu rigoureusement structuré, et au pittoresque espace de la grand-rue caractérisée par un alignement dense de façades-pignon sans fenêtres et par de belles fontaines.

XX/ Qualités historico-architecturales

Les qualités historico-architecturales prépondérantes résident dans la grande lisibilité de la structure d'agglomération, dans la cohésion globale du tissu et dans la substance construite de grande valeur: fermes jurassiennes, greniers en bois, école.

Champoz

Commune de Champoz, district de Moutier, canton de Berne

2^e version 09.2006/hjr

Films n° 4290, 4291 (1980); 10277 (2006)

Coordonnées de l'Index des localités
589.370/233.973

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse